



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

Le mardi 25 mai 2025, à 19 h, sous la présidence de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement, les membres du Conseil du 14^e arrondissement de Paris se sont réunis à la Mairie en salle des mariages sur convocation adressée à chacun des conseillers ainsi que l'ordre du jour initial publié le 19 mars 2025, l'ordre du jour complémentaire publié le 21 mars 2025 par voie dématérialisée (O.D.S).

Publication des convocations et de l'ordre du jour ont été faites aux mêmes dates sur le panneau de la Mairie du 14^e arrondissement prévu à cet effet.

Secrétaire de séance : M. Amine BOUABBAS

Membres présents :

M. Jean-François ALEXANDRE, M. Didier ANTONELLI, Mme Agnès BERTRAND, M. Amine BOUABBAS, Mme Julie CABOT, Mme Catherine CHEVALIER, Mme Stéphanie CLAUD, M. Elliot DE FARAMOND, Mme Marie-Louise DUHALDE, Mme Anissa GHAI, M. Zoubir GHANEM, M. Valentin GUENANEN, M. Thierry LE DEZ, M. Florentin LETISSIER, M. Jérôme MARCHAND, Mme Sinda MATMATI, Mme Hélène MERMBERG, Mme Sidonie PARISOT, Mme Carine PETIT, Mme Olivia POLSKI, M. Pierre RABADAN, M. Hermano SANCHES RUIVO, Mme Melody TONOLLI, M. Cédric VILLANI, M. Patrick VIRY.

Excusés ayant donné pouvoir pour les votes :

Mme Célia BLAUDEL durant toute la séance,
M. Amine BOUABBAS jusqu'au projet de délibération 2025 DDCT 44,
Mme Marie-Claire CARRERE-GEE durant toute la séance,
M. Guillaume DURAND durant toute la séance,
Mme Anissa GHAI jusqu'au projet de délibération 2025 DFPE 106
M. Florentin LETISSIER à partir du projet de délibération 2025 DFPE 64,

Dont les mandataires sont respectivement :

M. Thierry LE DEZ,
Mme Carine PETIT,
M. Patrick VIRY,
Mme Julie CABOT,
Mme Catherine CHEVALIER,
M. Jérôme MARCHAND,

Excusés n'ayant pas donné pouvoir :

M. Jean-François ALEXANDRE jusqu'au projet de délibération 14 2025 08,
M. Eric AZIERE durant toute la séance,
M. Maxime COCHARD durant toute la séance,
M. Florentin LETISSIER jusqu'au projet de délibération 2025 DDCT 54
Mme Olivia POLSKI jusqu'au projet de délibération 2025 DDCT 47
M. Pierre RABADAN jusqu'au projet de délibération 14 2025 08
Mme Melody TONOLLI jusqu'au projet de délibération 14 2025 08
M. Cédric VILLANI jusqu'au projet de délibération 2025 DFPE 51

--	--



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

Ordre du Jour séance du Conseil d'arrondissement du 25 mars 2025

- 14 2025 10** Approbation de l'inscription d'un ordre du jour complémentaire par la procédure d'urgence
- 14 2025 08** Adoption du procès-verbal des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du 28 janvier 2025
- 2025 DEVE 16** Principe de vente conditionnelle de monuments funéraires anciens.

Mme Carine PETIT rapporteure.

- 14 2025 09** Autorisation à Madame la Maire du 14^e arrondissement de faire procéder à l'inscription de 11 associations à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 14^e arrondissement (MVAC)
- 2025 DDCT 44** Subvention d'investissement (10000€) accordé à l'association "Yachad" lauréate au budget participatif en 2023 dans le domaine d'initiatives inter-associatives.
- 2025 DDCT 78** Soutenir la rénovation des locaux des associations des quartiers populaires et améliorer l'accueil des publics (subventions d'investissement 49 400 euros pour 4 projets associatifs).

M. Elliot DE FARAMOND rapporteur.

- 2025 DDCT 54** Déploiement et poursuite du programme des Cités éducatives dans les 13^e, 14^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements
- 2025 DASCO 18** Collèges publics parisiens - Subventions d'équipement (17 200 euros) et subventions pour travaux (227 076 euros).
- 2025 DFPE 130** Convention de mise à disposition partielle d'agents des Caisses des écoles auprès de la DFPE – Service Paris Familles
- 2025 DFPE 50** Subventions (8 652 864 €), avenant n°1 avec l'association ABC PUERICULTURE (16^e) pour ses 25 établissements d'accueil de la petite enfance et son service de garde à domicile
- 2025 DFPE 51** 2025 DFPE/DSOL 51 - Subventions (138 650 euros) et conventions à six associations, pour leurs actions visant à renforcer les liens parents-enfants par des activités partagées, ludiques, etc.
- 2025 DFPE 64** Fonctionnement d'espaces ludiques, de ludothèques et de ludomouv citoyennes dont les activités partagées et intergénérationnelles contribuent à renforcer le lien parents-enfants
- 2025 DFPE 106** 2025 DFPE 106 DAC/DDCT – Subventions (311 000 euros) avec 2 renouvellements de conventions pluriannuelles et 1 avenant pour les associations Jeunesse de Saint-Vincent-de-Paul, Parrains Par Mille et Ré

M. Amine BOUABBAS rapporteur.



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

2025 DLH 91 Octroi, réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux réalisés par la RIVP

2025 DLH 99 Transfert d'une subvention au bénéfice de l'Habitation Confortable et modification de la garantie d'emprunt finançant un programme de logement social au 9 rue de Plaisance (14^e)

2025 DLH 106 Modification du règlement municipal fixant les conditions de délivrance des autorisations visant la location de locaux à usage commercial en meublés de tourisme.

Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

2025 DDCT 49 Fonds de Participation des Habitants (FPH) dans les quartiers populaires - Subventions (79 400 euros) à 12 associations

2025 DDCT 51 Mise en œuvre du Pacte Parisien des Quartiers Populaires – Subventions de fonctionnement (120 850 euros) à 18 associations pour le financement de 20 projets dans les quartiers populaires des arrondissements (1^{ère} tranche).

2025 DDCT 47 Financement de 70 postes d'adultes-relais dans les quartiers populaires parisiens (subventions de 358 700 euros à 59 associations)

2025 DSOL 26 Aide alimentaire - avril 2025. 7 subventions de fonctionnement pour 7 associations (511 750 euros) pour des actions d'aide alimentaire auprès de personnes et de familles démunies.

M. Zoubir GHANEM rapporteur.

2025 DAC 289 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Jean Dampit au 17, rue Campagne Première, à Paris 14^e.

2025 DAC 346 Subventions (900.000 euros) et conventions avec 29 établissements cinématographiques parisiens.

2025 DEVE 2 Mise à disposition de compétences et de services entre la Ville de Paris (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement) et l'Etablissement Public Paris Musées

Mme Julie CABOT rapporteure.

2025 DEVE 1 Plan Biodiversité 2025-2030 de Paris

Mme Sidonie PARISOT rapporteure.

--	--



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

2025 DEVE 26 Subventions versées à 5 associations pour des projets d'insertion professionnelle par l'entretien de la PC ferroviaire (12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e et 20e) et d'équipements sportifs 13e.

M. Jérôme MARCHAND rapporteur.

2025 DPE 8 Subventions (199 620 euros) et conventions avec dix associations et une structure œuvrant à la prévention et à la réduction des déchets à travers l'animation de « Territoires Zéro Déchet »

Mme Sinda MATMATI rapporteur.

Questions

Q14 2025 01 Question à Madame la Maire du 14^{ème} arrondissement relative à l'insécurité aux abords des stades, présentée par Madame Marie-Claire CARRERE-GEE, Monsieur Patrick VIRY, Madame Stéphanie CLAUX, Monsieur Jean-François ALEXANDRE et Madame Marie-Louise DUHALDE au nom du groupe 100% 14e.

Q14 2025 02 Question à Madame la Maire du 14^{ème} arrondissement relative aux dépenses engagées par l'association des Hypervoïsin pour l'aménagement de la place des Droits de l'enfant présentée par Madame Marie-Claire CARRERE-GEE, Monsieur Patrick VIRY, Madame Stéphanie CLAUX, Monsieur Jean-François ALEXANDRE et Madame Marie-Louise DUHALDE au nom du groupe 100% 14e.

Vœux

V14 2025 06 Vœu relatif à la proposition de loi visant à réformer le mode d'élection du Conseil de Paris présenté par Valentin GUENANEN, les élu.es du groupe Paris en Commun, socialistes, communistes et citoyens et les élu.es de la majorité municipale

V14 2025 07 Vœu relatif à la dénomination d'un lieu public au nom de Mariama Bâ présenté par Carine PETIT, Thierry LE DEZ et les élu.e.s de la majorité municipale.

V14 2025 08 Vœu relatif à la dénomination d'un lieu public au nom d'Anita Conti présenté par Carine PETIT, Thierry LE DEZ et les élu.e.s de la majorité municipale.

V14 2025 09 Vœu relatif au projet du nouveau plan de circulation aux abords du Parc Montsouris présenté par Marie-Claire CARRERE-GEE, Patrick VIRY, Stéphanie CLAUX, Jean-François ALEXANDRE et Marie-Louise DUHALDE au nom du groupe 100% 14e.



CONSEIL DU 14^e ARRONDISSEMENT
Séance du 25 mars 2025

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS

M. Jean-François ALEXANDRE 	M. Maxime COCHARD 	Mme Sinda MATMATI
M. Didier ANTONELLI 	M. Elliot DE FARAMOND 	Mme Hélène MERMBERG
M. Eric AZIERE 	Mme Marie-Louise DUHALDE 	Mme Sidonie PARISOT
Mme Agnès BERTRAND 	M. Guillaume DURAND 	Mme Carine PETIT
Mme Célia BLAUDEL 	Mme Anissa GHAIKI 	Mme Olivia POLSKI
M. Amine BOUABBAS 	M. Zoubir GHANEM 	M. Pierre RABADAN
Mme Julie CASOT 	M. Valentin GUENANEN 	M. Hermès SANCHES RUIVO
Mme Marie-Claire CARRERE-GEE 	M. Thierry LE DEZ 	Mme Mélody TONOLLI
Mme Catherine CHEVALIER 	M. Florentin LETISSIER 	M. Cédric VILLANI
Mme Stéphanie CLAUX 	M. Jérôme MARCHAND 	M. Patrick VIRY

--

--



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/36

Projet de délibération 14 2025 10 Approbation de l'inscription d'un ordre du jour complémentaire par la procédure d'urgence

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Carine PETIT rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique: le conseil d'arrondissement adopte à l'unanimité, le projet de délibération 14 2025 10

conseillers présents	22 membres présents
voix exprimées	22 (dont 5 procurations)
Avis Favorable	22 (dont 5 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/37

Projet de délibération 14 2025 08 Adoption du procès-verbal des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du 28 janvier 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Carine PETIT rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement adopte à l'unanimité, le projet de délibération 14 2025 08

conseillers présents	22 membres présents
voix exprimées	22 (dont 5 procurations)
Avis Favorable	22 (dont 5 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	

--	--



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/38

Projet de délibération 2025 DEVE 16 Principe de vente conditionnelle de monuments funéraires anciens.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Carine PETIT rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DEVE 16 du Conseil de Paris

Conseillers présents	25 membres présents
Voix exprimées	25 (dont 5 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 5 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/39

Projet de délibération 14 2025 09 Autorisation à Madame la Maire du 14^e arrondissement de faire procéder à l'inscription de 11 associations à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 14^e arrondissement (MVAC)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Elliot DE FARAMOND rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement adopte à l'unanimité, le projet de délibération 14 2025 09 du Conseil de Paris

Conseillers présents	25 membres présents
Voix exprimées	25 (dont 5 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 5 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	

CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N° N°14/2025/39 (suite)

NOM DE L'ASSOCIATION	N° SIMPA	RNA	création	Objet	Adresse du siège social et/ou d'activités	Présidente
Tricking Paris	202438	w751268685	28/02/2023	promouvoir soutenir et développer la pratique du Tricking et de ses pratiquant à Paris et dans toute la France	112 RUE du Bac 75007 Paris	Lindley Marco
Fiam grace	200115	w751260224	23/03/2021	accompagnement, éducation, orientation ; autonomisation des femmes et jeunes en milieu défavorisé ; orientation, conseil, et entrepreneuriat des femmes et des jeunes ; sensibilisation et conseils d'hygiène corporelle, menstruelles des jeunes filles en milieu défavorisé (serviettes hygiéniques ;) prévention des grossesses précoces ; participation au développement rural des jeunes dévouées (accès à l'éducation, eau potable etc.) ; sensibilisation de la population pour la lutte contre le paludisme, ramassage, tri et organisations des déchets ménagers et végétal, nettoyage des canalisations proches des habitats, utilisation des moustiquaires ; accompagnement ; suivi, et conseils pour les personnes victimes de viol et d'incettes (parler, dénoncer, encadrer)	66, avenue des Champs-Dyennes 75008 Paris	Gounou Flame
yog art	206250	w751382469	01/09/2007	étude et pratique du yoga et de l'art floral japonais	97, rue de la Tombé laire 75014 Paris	Alphandey Flame
France bénévolat Paris	16472	w751172528	08/10/2005	promouvoir et développer le bénévolat ; orienter les bénévoles vers les associations pouvant répondre à leurs attentes ; mieux connaître les besoins des associations en compétences bénévoles et ainsi participer au développement de la vie associative ; accompagner les associations du département de la Seine pour une meilleure gestion de leurs ressources humaines bénévoles ; développer un réseau départemental de centres et d'antennes du bénévolat dans le département	127, rue Fauquière 75015 Paris	Thierry Anne-Marie
Rotary Paris Académies	205451	w75105564z	28/02/1969	cultiver l'idéal de servir auquel aspire toute profession honorable et, plus particulièrement, s'engager à, premièrement, mettre à profit les relations et contacts de ses membres pour servir l'intérêt général ; deuxièmement, observer des règles de haute probité dans l'exercice de toute profession, reconnaître la dignité de toute occupation utile, considérer la profession de chaque Rotarien comme un vecteur d'action au service de la société ; troisièmement, appliquer l'idéal de servir dans la vie privée, professionnelle et publique ; quatrièmement, faire progresser l'entente entre les peuples, l'aitrisme et le respect de la paix par le biais de relations amicales entre les membres des professions, unis par l'idéal de servir	13, rue de l'Andenne Comédie 75006 Paris	Maidranik Gilles
Artisan humanitaire mondial	206417	w751269842	06/06/2023	cette association a pour but de promouvoir les échanges culturels au travers de voyage solidaire ainsi que de venir en aide au plus déshérités à travers le monde ; et plus particulièrement en Afrique où les dons récoltés en France (donation, organisation d'exposition, vente d'artisanat, antiquité brocantes, promotion de la culture africain au travers des foires d'exposition annuelles ; festival d'été dans les villes de l'union européenne) ; permettront la réalisation d'action concrètes : forages, constructions de maternités, réflexion des écoles, achats de matériels, soutien à d'autres associations déjà sur le terrain, distribution de dons, accompagnements et aides à la formation de jeunes en difficulté ; création d'un groupe entre-aide volontaire entre les différents membres lors des événements ; mettre en place un système d'aides et d'organisations aux membres ; plus particulièrement aux artisans d'art africain selon la loi de chaque pays	7 avenue Villmain 75014 Paris	Moulim Arouna
Réseau National des maisons des associations	45321	w012001515	11/05/2002	faire reconnaître les maisons des assoc comme des lieux privilégiés d'aide et mise en synergie des assoc sur leurs territoires ; agit en stimulant les échanges entre représentants des maisons des assoc, en encourageant la mutualisation de ressources et compétences et la formation des acteurs, en élaborant des propositions visant à améliorer la visibilité et l'efficacité de l'action assoc en apportant sa contribution à la représentation des intérêts du secteur assoc ; prom relations.	1 l'allée mgr Jean Beno Colloch 2900 Quimper	Verrier Violaine
Les grands voisins	189470	w751240730	19/08/2017	cette association a pour but d'avancer le lien social, économique et institutionnel entre toutes les personnes de toute occupation légale, appartenant à toute communauté légitime selon notre manifeste historique en annexe aux présents statuts ;	146 boulevard du Montparnasse (814e) 75014 Paris	Christopher Mann
Le cerf-volant	201614	w923011083	22/03/2022	d'accompagner les personnes en situation de handicap moteur suite à un accident de la vie ou bien de naissance dans leur réinsertion sociale via des voyages de groupes à l'étranger ; d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap en leur permettant de s'évader de leur quotidien ; de contribuer par ses actions aux nécessaires changements de regards et de relation entre l'univers du handicap et l'univers ordinaire ; l'association le cerf-volant propose à des personnes en situation de handicap un accompagnement dans l'accès au voyage, au sport, à la culture, à la découverte et au lien social ; par ailleurs l'association inscrit son projet dans une dimension d'intérêt général, en s'ouvrant à tous les publics et à toutes formes d'action sociale en privilégiant à ses activités un caractère non lucratif, laïque et apolitique ; en toutes circonstances, l'association garantit un fonctionnement démocratique et transparent et préserve le caractère désintéressé de sa gestion	34 AV de Saint- Mandé (814e) 75012 Paris	Rivot Emilie
Créa-After	206688	w751277502	21/01/2025	promouvoir l'expression artistique et culturelle à travers l'organisation d'ateliers d'écriture, de peinture et d'autres activités créatives ; favoriser l'épanouissement personnel, le partage de connaissances et le lien social entre ses membres dans une démarche inclusive et participative	16 d'Alambert (814e) 75014 Paris	Fausta Kimberley
Berrywood production	206903	w943011671	06/11/2024	permettre le développement d'un pôle cinéma dans le Berry et sa région ; Animer des actions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ; Rassembler des amateurs et des professionnels autour de la création de films, de clips, de courts et longs métrages ; Créer des supports audiovisuels à destination de la scène (danse, concert, théâtre) ; Animer, organiser des festivals de films ;	48 AVENUE Laplace 94110 Anoul	Sobbio Cindy



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/40

Projet de délibération 2025 DDCT 44 Subvention d'investissement (10000€) accordé à l'association "Yachad" lauréate au budget participatif en 2023 dans le domaine d'initiatives inter-associatives.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Elliot DE FARAMOND rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DDCT 44 du Conseil de Paris

Conseillers présents	25 membres présents
Voix exprimées	25 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	

--	--



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/41

Projet de délibération 2025 DDCT 78 Soutenir la rénovation des locaux des associations des quartiers populaires et améliorer l'accueil des publics (subventions d'investissement 49 400 euros pour 4 projets associatifs).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Elliot DE FARAMOND rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DDCT 78 du Conseil de Paris

Conseillers présents	25 membres présents
Voix exprimées	25 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/42

Projet de délibération 2025 DDCT 54 Déploiement et poursuite du programme des Cités éducatives dans les 13^e, 14^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DDCT 54 du Conseil de Paris

Conseillers présents	25 membres présents
Voix exprimées	25 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	25 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	

--

--



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/43

Projet de délibération 2025 DASCO 18 Collèges publics parisiens - Subventions d'équipement (17 200 euros) et subventions pour travaux (227 076 euros).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DASCO 18 du Conseil de Paris

Conseillers présents	26 membres présents
Voix exprimées	26 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	26 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/44

Projet de délibération 2025 DFPE 130 Convention de mise à disposition partielle d'agents des Caisses des écoles auprès de la DFPE – Service Paris Familles

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DFPE 130 du Conseil de Paris

Conseillers présents	26 membres présents
Voix exprimées	26 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	26 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	

--

--



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/45

Projet de délibération 2025 DFPE 50 Subventions (8 652 864 €), avenant n°1 avec l'association ABC PUERICULTURE (16^e) pour ses 25 établissements d'accueil de la petite enfance et son service de garde à domicile

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DFPE 50 du Conseil de Paris

Conseillers présents	26 membres présents
Voix exprimées	26 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	26 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/46

Projet de délibération 2025 DFPE 51 2025 DFPE/DSOL 51 - Subventions (138 650 euros) et conventions à six associations, pour leurs actions visant à renforcer les liens parents-enfants par des activités partagées, ludiques, etc.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DFPE 51 du Conseil de Paris

Conseillers présents	26 membres présents
Voix exprimées	26 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	26 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	

--	--



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/47

Projet de délibération 2025 DFPE 64 Fonctionnement d'espaces ludiques, de ludothèques et de ludomouv citoyennes dont les activités partagées et intergénérationnelles contribuent à renforcer le lien parents-enfants

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DFPE 64 du Conseil de Paris

Conseillers présents	27 membres présents
Voix exprimées	27 (dont 5 procurations)
Avis Favorable	27 (dont 5 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/48

Projet de délibération 2025 DFPE 106 2025 DFPE 106 DAC/DDCT – Subventions (311 000 euros) avec 2 renouvellements de conventions pluriannuelles et 1 avenant pour les associations Jeunesse de Saint-Vincent-de-Paul, Parrains Par Mille et Ré

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Amine BOUABBAS rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DFPE 106 du Conseil de Paris

Conseillers présents	27 membres présents
Voix exprimées	27 (dont 5 procurations)
Avis Favorable	27 (dont 5 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	

--

--



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/49

Projet de délibération 2025 DLH 91 Octroi, réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux réalisés par la RIVP

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DLH 91 du Conseil de Paris

Conseillers présents	27 membres présents
Voix exprimées	22 (dont 3 procurations)
Avis Favorable	22 (dont 3 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	5 (dont 1 procuration)
Ne participent pas au vote	



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/50

Projet de délibération 2025 DLH 99 Transfert d'une subvention au bénéfice de l'Habitation Confortable et modification de la garantie d'emprunt finançant un programme de logement social au 9 rue de Plaisance (14e)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DLH 99 du Conseil de Paris

Conseillers présents	27 membres présents
Voix exprimées	22 (dont 3 procurations)
Avis Favorable	22 (dont 3 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	5 (dont 1 procuration)
Ne participent pas au vote	

--	--



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/51

Projet de délibération 2025 DLH 106 Modification du règlement municipal fixant les conditions de délivrance des autorisations visant la location de locaux à usage commercial en meublés de tourisme.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Agnès BERTRAND rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DLH 106 du Conseil de Paris

Conseillers présents	27 membres présents
Voix exprimées	27 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	27 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/52

Projet de délibération 2025 DDCT 49 Fonds de Participation des Habitant.e.s (FPH) dans les quartiers populaires - Subventions (79 400 euros) à 12 associations

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Zoubir GHANEM rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DDCT 49 du Conseil de Paris

Conseillers présents	27 membres présents
Voix exprimées	27 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	27 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	

--	--



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/53

Projet de délibération 2025 DDCT 51 Mise en œuvre du Pacte Parisien des Quartiers Populaires – Subventions de fonctionnement (120 850 euros) à 18 associations pour le financement de 20 projets dans les quartiers populaires des arrondissements (1ère tranche).

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Zoubir GHANEM rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DDCT 51 du Conseil de Paris

Conseillers présents	27 membres présents
Voix exprimées	27 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	27 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/54

Projet de délibération 2025 DDCT 47 Financement de 70 postes d'adultes-relais dans les quartiers populaires parisiens (subventions de 358 700 euros à 59 associations)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Zoubir GHANEM rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DDCT 47 du Conseil de Paris

Conseillers présents	28 membres présents
Voix exprimées	28 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	28 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	

--

--



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/55

Projet de délibération 2025 DSOL 26 Aide alimentaire - avril 2025.7 subventions de fonctionnement pour 7 associations (511 750 euros) pour des actions d'aide alimentaire auprès de personnes et de familles démunies.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Zoubir GHANEM rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DSOL 26 du Conseil de Paris

Conseillers présents	28 membres présents
Voix exprimées	28 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	28 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/56

Projet de délibération 2025 DAC 289 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Jean Damppt au 17, rue Campagne Première, à Paris 14e.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Julie CABOT rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DAC 289 du Conseil de Paris

Conseillers présents	28 membres présents
Voix exprimées	28 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	28 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	

--

--



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/57

Projet de délibération 2025 DAC 346 Subventions (900.000 euros) et conventions avec 29 établissements cinématographiques parisiens.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Julie CABOT rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DAC 346 du Conseil de Paris

Conseillers présents	28 membres présents
Voix exprimées	28 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	28 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/58

Projet de délibération 2025 DEVE 2 Mise à disposition de compétences et de services entre la Ville de Paris (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement) et l'Etablissement Public Paris Musées

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Julie CABOT rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DEVE 2 du Conseil de Paris

Conseillers présents	28 membres présents
Voix exprimées	28 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	28 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	

--	--



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/59

Projet de délibération 2025 DEVE 1 Plan Biodiversité 2025-2030 de Paris

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Sidonie PARISOT rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DEVE 1 du Conseil de Paris

Conseillers présents	28 membres présents
Voix exprimées	28 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	28 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/60

Projet de délibération 2025 DEVE 26 Subventions versées à 5 associations pour des projets d'insertion professionnelle par l'entretien de la PC ferroviaire (12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e et 20e) et d'équipements sportifs 13e.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par M. Jérôme MARCHAND rapporteur.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DEVE 26 du Conseil de Paris

Conseillers présents	28 membres présents
Voix exprimées	28 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	28 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	

--	--



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/61

Projet de délibération 2025 DPE 8 Subventions (199 620 euros) et conventions avec dix associations et une structure œuvrant à la prévention et à la réduction des déchets à travers l'animation de « Territoires Zéro Déchet »

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par Mme Sinda MATMATI rapporteure.

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

DELIBERE

Article unique : le conseil d'arrondissement émet un avis favorable à l'unanimité, au projet de délibération 2025 DPE 8 du Conseil de Paris

Conseillers présents	28 membres présents
Voix exprimées	28 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	28 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/62

Projet de délibération V14 2025 06 Vœu relatif à la proposition de loi visant à réformer le mode d'élection du Conseil de Paris présenté par Valentin GUENANEN, les élu.es du groupe Paris en Commun, socialistes, communistes et citoyens et les élu.es de la majorité municipale

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

EMET LE VŒU

Considérant que la proposition de loi n°451 déposée à l'Assemblée nationale vise à réformer le mode de scrutin des élections municipales à Paris, Lyon et Marseille, en instaurant deux scrutins distincts pour les conseillers municipaux et les conseillers d'arrondissement, avec une prime majoritaire réduite à 25% ;

Considérant que cette réforme, introduite sans concertation préalable avec les élus locaux ni consultation des citoyens, apparaît comme une tentative de remodeler artificiellement la représentation politique dans ces grandes villes, notamment à Paris ;

Considérant que l'actuel système dit « PLM » (Paris, Lyon, Marseille), issu des lois de décentralisation de 1982, garantit une représentation équilibrée des arrondissements tout en assurant la stabilité institutionnelle et la proximité avec les habitants;

Considérant que cette réforme n'apporte pas de réponse aux véritables défis de gouvernance de Paris et ignore les enjeux d'une plus grande déconcentration des pouvoirs vers les mairies d'arrondissement, essentielles pour répondre aux préoccupations des habitants ;

Considérant que toute modification du mode de scrutin doit s'inscrire dans une réflexion globale sur le fonctionnement démocratique et administratif de Paris, et non être utilisée comme un levier opportuniste pour influencer les résultats électoraux futurs ;

--	--



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

Considérant que la légitimité démocratique du Conseil de Paris repose sur un équilibre qui ne peut être remis en cause sans une large consultation et une étude d'impact sérieuse évaluant les effets d'un tel bouleversement institutionnel ;

Considérant que, conformément à l'article L.567-1 A du code électoral, il est interdit de modifier le régime électoral ou le périmètre des circonscriptions dans l'année précédant le premier tour d'un scrutin, et que nous sommes actuellement à moins d'un an des élections municipales prévues en mars 2026 ;

Sur proposition de Valentin Guenanen, des élu.es du groupe Paris en Commun, socialistes, communistes et citoyens et des élu.es de la majorité municipale, le Conseil d'arrondissement du 14^e émet le vœu :

- Que cette réforme électorale soit immédiatement retirée et que toute tentative de manipulation du mode de scrutin soit dénoncée comme une atteinte aux principes démocratiques fondamentaux ;
- Qu'une concertation approfondie soit menée avec l'ensemble des acteurs concernés, élus locaux et citoyens, avant toute réforme du statut de Paris ;
- Qu'une étude d'impact soit réalisée afin de mesurer les conséquences démocratiques et institutionnelles d'un changement des règles électorales ;
- Que toute réforme de l'organisation institutionnelle de Paris se concentre en priorité sur le renforcement des prérogatives et des moyens des mairies d'arrondissement, afin de garantir une gestion de proximité efficace et démocratique ;
- Que les parlementaires parisiens prennent position publiquement contre cette réforme électoraliste et s'engagent à défendre une réforme concertée et démocratique du statut de Paris.

DELIBERE

Article unique : après discussion le Vœu V14 2025 06 est adopté à l'unanimité

Conseillers présents	28 membres présents
Voix exprimées	23 (dont 3 procurations)
Avis Favorable	23 (dont 3 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	5 (dont 1 procuration)
Ne participent pas au vote	



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/63

Projet de délibération V14 2025 07 Vœu relatif à la dénomination d'un lieu public au nom de Mariama Bâ présenté par Carine PETIT, Thierry LE DEZ et les élu.e.s de la majorité municipale.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

EMET LE VŒU

Considérant que Mariama Bâ, née en 1929 à Dakar au Sénégal, alors placé sous domination coloniale française, fut élevée dans un milieu religieux traditionnel,

Considérant que, femme de lettres érudite, elle entra à l'École normale en 1943, lui permettant d'occuper un poste d'enseignante avant de se lancer dans l'écriture de son premier roman,

Considérant qu'elle publia *Une si longue lettre* en 1979, description inédite de la condition des femmes africaines, et y dénonça la domination masculine s'exprimant dans le mariage et prenant racines dans les traditions sociales et religieuses patriarcales de la société sénégalaise de l'époque,

Considérant que ce premier roman rencontra un véritable succès critique et public,

--	--



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

Considérant qu'elle fut membre de la *Fédération des associations féminines du Sénégal* et fondatrice et présidente du *Cercle Femina*, organisation pour les droits des femmes, où elle y défendit l'importance de l'éducation des femmes pour l'accès à l'indépendance économique, condition *sine qua non* de leur émancipation,

Considérant qu'elle mourra d'un cancer à 52 ans, avant même la publication de son deuxième roman, *Un chant écarlate* (1982), dans lequel elle dressa le portrait d'une société sénégalaise tiraillée entre enracinement dans des valeurs traditionnelles et ouverture à de nouveaux modèles de société,

Considérant qu'elle fut l'une des autrices majeures de la littérature africaine du XX^{ème} siècle et une personnalité pionnière d'un féminisme africain, intime et politique,

Sur proposition de Carine Petit, Thierry le Dez, et des élu.e.s de la majorité municipale, le Conseil du 14^e arrondissement émet le vœu qu'un lieu public du 14^eme arrondissement soit dénommé Mariama Bâ.

DELIBERE

Article unique : après discussion le Vœu V14 2025 07 est adopté à l'unanimité

Conseillers présents	28 membres présents
Voix exprimées	28 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	28 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/64

Projet de délibération V14 2025 08 Vœu relatif à la dénomination d'un lieu public au nom d'Anita Conti présenté par Carine PETIT, Thierry LE DEZ et les élu.e.s de la majorité municipale.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14^e arrondissement

Le conseil du 14^e arrondissement

EMET LE VŒU

Considérant qu'Anita Conti (1899-1997), surnommée « la dame de la mer », fut l'une des premières océanographes françaises et, autodidacte multipliant les expéditions en haute mer, élaborait les premières cartes de pêche,

Considérant que, journaliste et photographe passionnée du monde marin, elle passa sa vie à arpenter les océans aux côtés des travailleurs de la mer pour comprendre, étudier et porter à l'attention du public le quotidien sur les bateaux de pêche, dans un milieu alors considéré comme inadapté pour les femmes,

Considérant qu'en 1935, elle fut engagée à l'Office scientifique et technique des pêches maritimes et détachée à bord du premier navire océanographique français,

Considérant qu'en 1939 elle embarqua à bord d'un chalutier-morutier en direction des mers arctiques et, à force d'études rigoureuses sur les variations des paramètres physico-chimiques des eaux et leurs conséquences sur la faune et la flore marines, elle fut l'une des premières à alerter sur les effets néfastes de la surexploitation des océans,

--	--



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

Considérant que, première femme militaire à bord des navires de la Marine nationale française, elle participa à des actions de déminage en mer, puis, en 1941, embarqua pour les côtes africaines pour y poursuivre des activités de pêche destinées à nourrir les populations de l'Atlantique nord alors empêchées du fait de la guerre,

Considérant qu'elle fut une figure pionnière de l'aquaculture éthique, soulignant l'intérêt de l'élevage d'organismes marins, animaux et végétaux, pour la consommation humaine mais aussi pour leur préservation,

Considérant qu'elle reçut la Légion d'honneur des mains du commandant de pêche Jean Recher en 1994,

Considérant que, pendant des décennies, elle ne cessa d'alimenter les recherches sur les fonds marins, les techniques de pêche durable et les enjeux de nutrition des populations,

Considérant, qu'aujourd'hui plus que jamais les effets alarmants de la surpêche se traduisent par un profond bouleversement du fonctionnement des écosystèmes marins, la réduction des populations de poissons et l'apparition de zones mortes, et ainsi la nécessité de réfléchir à des solutions durables et raisonnées,

Sur proposition de Carine Petit, Thierry le Dez, et des élu.e.s de la majorité municipale, le Conseil du 14^e arrondissement émet le vœu qu'un lieu public du 14^e arrondissement soit dénommé Anita Conti.

DELIBERE

Article unique : après discussion le Vœu V14 2025 08 est adopté à l'unanimité

Conseillers présents	28 membres présents
Voix exprimées	28 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	28 (dont 4 procurations)
Avis Défavorable	
Abstentions	
Ne participent pas au vote	



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

DÉLIBÉRATION N°14/2025/65

Projet de délibération V14 2025 09 Vœu relatif au projet du nouveau plan de circulation aux abords du Parc Montsouris présenté par Marie-Claire CARRERE-GEE, Patrick VIRY, Stéphanie CLAUD, Jean-François ALEXANDRE et Marie-Louise DUHALDE au nom du groupe 100% 14e.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L25-11-13,

Vu le projet de délibération soumis à l'avis du conseil d'arrondissement préalablement à son examen par le Conseil de Paris

Sur le rapport présenté par

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement

Le conseil du 14e arrondissement

EMET LE VŒU

CONSIDÉRANT le projet de nouveau plan de circulation aux abords du Parc Montsouris, tel que présenté lors de la réunion publique du 3 mars 2025, et impliquant notamment une inversion du sens de circulation de l'avenue Reille entre la rue Gazan et la place Coluche, la création d'une bande cyclable avenue Reille entre la rue Gazan et l'avenue René Coty et la piétonnisation de la place Jules-Hénaffe ;

CONSIDÉRANT que les modifications du plan de circulation proposées dans ce projet viendraient s'ajouter à des modifications antérieures de la circulation dans le quartier – prises également de façon unilatérale – comme la modification de la circulation rue Gazan entre la rue Roli et le boulevard Jourdan, le passage à une seule voie sur une portion du boulevard Jourdan au niveau de la Gare de RER Cité Universitaire ou l'interdiction nouvelle de traverser les voies du tram pour les voitures boulevard Jourdan ;

CONSIDÉRANT les autres modifications du plan de circulation dans l'arrondissement comme la mise à sens unique de l'avenue Général Leclerc ou d'une partie de la rue d'Alésia ;

CONSIDÉRANT que même au sein de la commission circulation du Conseil de Quartier Montsouris-Dareau, l'hypothèse de la mise en sens unique de l'avenue Reille n'avait jamais été abordée ;

--	--



CONSEIL DU 14^E ARRONDISSEMENT

Séance du 25 mars 2025

CONSIDÉRANT donc l'absence de concertation globale des habitants du quartier et de l'arrondissement sur le sujet ;

CONSIDÉRANT que le projet susmentionné n'a, une nouvelle fois, fait l'objet d'aucune réelle étude d'impact préalable ;

CONSIDÉRANT le refus à ce stade d'ajouter des mentions « sauf riverains » sur les axes impactés, malgré les détours et rallongements de trajets parfois importants engendrés ;

CONSIDÉRANT que le report du trafic induit se fera inévitablement sur des axes déjà saturés, avec notamment un renvoi systématique vers la Porte d'Orléans pourtant déjà totalement congestionnée ;

CONSIDÉRANT enfin que ce projet est contesté par de nombreux riverains et membres de collectifs du quartier Montsouris ;

Pour l'ensemble de ces raisons, Marie-Claire CARRERE-GEE et les élus du groupe 100% 14^e :

AFFIRMENT que les modifications des plans de circulation, dans le 14^e et à Paris, devraient faire l'objet d'études d'impact et d'une réelle concertation ;

AFFIRMENT EGALEMENT qu'un apaisement de la circulation aux abords du Parc Montsouris ne peut se faire au détriment des riverains du quartier, qui ne pourront que pâtir davantage des nuisances liées aux pollutions auxquelles ils sont déjà confrontés dans leur quotidien ;

SOUTIENNENT les riverains et collectifs opposés à ce projet de nouveau plan de circulation ;

DEMANDENT l'abandon du projet actuel ;

DEMANDENT la réalisation d'une véritable étude d'impact préalable à tout nouveau projet de modification du plan de circulation aux abords du Parc Montsouris, et plus généralement dans tout l'arrondissement

DELIBERE

Article unique : après discussion le Vœu V14 2025 09 est rejeté à la majorité

Conseillers présents	28 membres présents
Voix exprimées	28 (dont 4 procurations)
Avis Favorable	5 (dont 1 procuration)
Avis Défavorable	23 (dont 3 procurations)
Abstentions	
Ne participent pas au vote	